



CR Réunion CDTT08 du 11/09/2024 à SEDAN

Présents : Pascal HENON – Sylvain MOLLE – Nicolas PINAS – Jacky MORANT – Eric GAUDION - Laetitia GAUDION – Benjamin DENOUILLE – Armand PETIT – Bastien GREVIN – Axel DUMAY

Excusés : Jordan GUILLAUME – Sandra DENOUILLE – Patrick SOILOT – Thierry LECLERC

- Mise à jour de l'organigramme :
Président : Pascal HENON
Vice-Président : Jordan GUILLAUME
Trésorier : Eric GAUDION
Trésorier adjoint : Bastien GREVIN
Secrétaire : Jacky MORANT
Secrétaire adjoint : Axel DUMAY
Délégué LGTT : Patrick SOILOT
Délégué FTTT : titulaire : Patrick SOILOT, suppléant : Pascal HENON
voir organigramme sur le site du comité à l'adresse :
LA VIE COMITE => ORGANIGRAMME du COMITE
- Le trésorier Eric GAUDION a le pouvoir de gérer les comptes
- Evénements à venir :
 - Coupe des Ardennes : modification à partir de cette saison, se jouera en 3 soirées dans la saison, les vendredi à 20h00. 1ère soirée : poule de 3 équipes, chaque équipe joue 2 rencontres et arbitre une rencontre, l'équipe la moins bien classée accueille les 2 autres. 2eme soirée : ¼ finale éventuel, 3eme soirée : ½ finale / finale ou nouvelle poule de 3 équipes pour déterminer le classement final.
 - Critérium : 2 jusque fin 2024, 1^e et 2^e tour gérés par Nicolas PINAS et Pascal HENON
 - Vétéran : 2 tours également
 - Jeunes : 1e tour à Bazeilles, géré par Armand PETIT et Guillaume DAVENNE
 - Pongistes en Herbe à Montcy, géré par Armand PETIT et Bastien GREVIN
- Pour les organisations entre comité et clubs, des conventions doivent être rédigées. Une fois signées, elles seront remises aux clubs, et seront publiées sur le site du comité
- Les statuts et règlement intérieur du comité devront être remis à jour, et seront publiés sur le site du comité.
- Demande d'accès au SPID pour les nouveaux responsables de compétitions. Formation au spid prévue.

- Indemnisation d'arbitrage ou juge arbitrage pour les différentes compétitions :
 - Indemnisation kilométrique (penser à faire du covoiturage)
 - Indemnisation buvette (10 € par pers)
 - Indemnisation arbitrage
- Indemnisation clubs pour les organisations : 3 € / table (doit figurer sur la facture)
- Budget prévisionnel à faire pour tous les événements
- Liste mails à voir avec Jordan
- Budget prévisionnel dans le négatif (environ -10000 €), dont 4500 à rendre à la Ligue, entre 3000 et 4000 pour fin de mandat. Solde actuel environ 33000 €. Pour cette saison il n'y aura pas de cote part sur les licences, qui revient au comité, à voir pour en remettre la saison prochaine.
- Manque de jeunes dans les Ardennes. Retravailler pour attirer les jeunes
- Mettre les moyens pour attirer des licenciés dans les clubs

Le Président
Pascal HENON

Le Trésorier
Eric GAUDION

Le Secrétaire Général
Jacky MORANT.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J Morant', is written over a faint, illegible stamp or watermark.